

par terre et par eau, Georges devait finir par succomber. On était sur ses traces ; mais il est juste de reconnaître, à l'honneur du temps, que personne n'avait consenti à le livrer, bien que le vœu de son arrestation fût général. Ceux qui se hasardaient à le recevoir ne voulaient le cacher que pour un jour. Il fallait que tous les soirs il changeât de retraite. Le 9 mars, vers l'entrée de la nuit, plusieurs officiers de paix entourèrent une maison devenue suspecte par les allées et venues de gens de mauvaise apparence. Georges, qui l'avait occupée, essaya d'en sortir pour se procurer un asile ailleurs. Il partit vers sept heures du soir, et monta, près du Panthéon, dans un cabriolet conduit par un serviteur de confiance, jeune chouan déterminé. Les officiers de paix suivirent ce cabriolet en courant à perte d'haleine jusqu'au carrefour de Bussy, George pressait son compagnon de hâter le pas, lorsque l'un des agents de la police, arrivé le premier, se jeta sur la bride du cheval. Georges, d'un coup de pistolet, l'étendit roide mort à ses pieds. Il s'élança ensuite du cabriolet pour s'enfuir, et tira un second coup sur un autre agent qu'il blessa grièvement. Mais enveloppé par le peuple, arrêté malgré ses efforts, il fut livré à la force publique, accourue en toute hâte. On le reconnut sur-le-champ pour ce terrible Georges qu'on cherchait depuis si longtemps, et qu'on tenait enfin, ce qui produisit dans Paris une joie générale. On vivait, en effet, dans une sorte d'oppression dont on était maintenant soulagé. Avec Georges venait d'être arrêté le serviteur qui l'accompagnait et qui avait eu à peine le temps de faire quelques pas.

Georges fut conduit à la préfecture de police. La première émotion passée, ce chef des conjurés était redevenu parfaitement calme. Il était jeune et vigoureux ; il avait les épaules larges, le visage plein, plutôt ouvert et serein que sombre et méchant, comme son rôle aurait pu le faire croire. Il portait sur lui des pistolets, un poignard et une soixantaine de mille francs tant en or qu'en billets de banque. Interrogé immédiatement, il avoua, sans hésiter, son nom, et le motif de sa présence à Paris. Il était venu, disait-il, pour attaquer le premier Consul, non pas en s'introduisant avec quatre assassins dans son palais, mais en l'abordant ouvertement, en rase campagne, au milieu de sa garde consulaire. Il devait agir en compagnie d'un prince français, qui se proposait de venir en France, mais qui n'y était pas encore arrivé. George était presque fier de la nature toute nouvelle de ce complot, qu'il mettait beaucoup de soin à distinguer d'un assassinat. Cependant, lui disait-on, vous avez envoyé Saint-Réjant à Paris, pour y préparer la machine infernale.—Je l'ai envoyé, répondait Georges, mais je ne lui avais pas prescrit les moyens dont il devait se servir.—Mauvaise justification qui prouvait bien que Georges n'était pas étranger à cet horrible attentat ! Du reste, sur tout ce qui concernait d'autres que lui, ce hardi conjuré s'obstinait à se taire, répétant qu'il y avait assez de victimes, et qu'il n'en voulait pas augmenter le nombre.

Après l'arrestation de Georges et ses déclarations, le complot était avéré, le premier Consul justifié ; on ne pouvait plus répéter, comme on le faisait depuis un mois, que la police inventait les conspirations qu'elle prétendait découvrir ; on n'avait plus qu'à baisser les yeux, si on était du parti royaliste, en voyant un prince français promettre de se rendre en France avec une bande de chouans, pour livrer une soi-disant bataille sur la grande route. Il restait, à la vérité, l'excuse de dire qu'il n'y serait pas venu. C'est possible, même probable, mais mieux aurait valu tenir parole que de promettre en vain aux malheureux qui risquaient leur tête sur de telles assurances. Au surplus, ce n'était pas seulement Georges qui annonçait un prince ; les amis de M. le comte d'Artois, MM. de Rivière et de Polignac tenaient le même langage. Ils

confessaient la partie la plus importante du projet. Ils repoussaient loin d'eux l'idée d'avoir participé à un projet d'assassinat ; mais ils avouaient être venus en France pour quelque chose qu'ils ne définissaient pas, pour une espèce de mouvement, à la tête duquel devait figurer un prince français. Ils n'avaient fait que le devancer, pour s'assurer de leurs propres yeux, s'il était utile et convenable qu'il arrivât. Comme Georges, ces messieurs cherchaient à s'excuser d'être trouvés en si mauvaise compagnie, en répétant qu'un prince français devait être avec eux. Ce prince n'étant pas venu, ne se proposant plus de venir, ils étaient assuré de ne pas le mettre en péril, car il était couvert par toute la largeur de la Manche. Les imprudents ne se doutaient pas qu'il y en avait d'autres moins bien abrités, et qui paieraient peut-être de leur sang les projets conçus et préparés à Londres.

A. THIERS (1).

SANS-FEU-NI-LIEU.



TOUT le monde, à Paris, se souvient encore du brillant mariage de M. André J..., un des plus riches banquiers de la Chaussée-d'Antin, avec Mlle de V..., fille unique du marquis de V..., ancien ambassadeur et pair de France ; mariage célébré l'hiver dernier avec une si grande pompe à la chapelle du palais du Luxembourg et dans le magnifique hôtel de M. J... Mais tout le monde n'a pas su l'étrange et charmant épisode qui a marqué les fêtes de cet hymen aristocratique, et qui a fait au mari, dans les salons de la banque, une réputation d'originalité sans égale.

C'était le matin du mariage. Les équipages de M. André J... l'attendaient dans la cour, et lui-même attendait ses témoins dans un salon doré du haut en bas, lorsqu'un valet de chambre annonça : *les tailleurs de monsieur.*

Dix tailleurs entrèrent en effet, chacun portant un gros paquet sous le bras, et tous, comme les augures romains, ne pouvant se regarder sans rire.

Ces dix tailleurs apportaient cinquante costumes de ramoneurs savoyards, tailles variés de huit à quatorze ans, qu'ils déposèrent sur les brillants fauteuils du salon... M. J... examina en connaisseur cette collection de gilets, de vestes et de culottes de bure, se déclara satisfait et distribua deux mille francs aux tailleurs, qui se retirèrent avec un air stupéfait.

Après les tailleurs vinrent les chapeliers avec cinquante bonnets, puis les chemisiers avec cinquante chemises, puis les sabotiers avec cinquante paires de sabots, puis enfin les luthiers avec

(1) Extrait du 4e volume de l'Histoire du Consulat de l'Empire.